

Rapport annuel 2000



Assomptine Viti

Conseil d'administration

Louis R. Comeau*

Président du Conseil, Assomption Vie

Denis Losier

Président-directeur général, Assomption Vie

Paul L. Bourque*, CMA, CA

Président, Paul L. Bourque et Compagnie

Jean Collin*, CGA

Directeur de projets, J.D. Irving Ltée

Roger Fournier

Président, Triangle Kitchen Ltée

Bernard Cyr

Président, Dooly's Inc.

Noël M. Després

Directeur général, Comeau's Sea Foods Ltée

J. Bernard Marcil*, FCA

Vice-président du Conseil, Assomption Vie

Jeannette Lalonde-Bard

Présidente, Le Groupe Lalonde-Bard Inc.

Louis Benoit*, CGA, CA

Associé, Losier, Doiron, Larocque, Benoit

Jean-Jacques Roy, Ing.

Président-directeur général, Le Groupe Roy Consultants



* Membre du comité de vérification

Message du président-directeur général

L'année 2000 aura été pour Assomption Vie une année remplie de défis et d'opportunités et, encore une fois, nous avons réussi à relever ces défis et à profiter au maximum des opportunités qui se sont présentées.

Nous avons enregistré en 2000 le bénéfice net le plus élevé de notre histoire, soit 3,4 millions de dollars, une augmentation de 74 % sur l'année précédente.

L'actif sous gestion de Placements Louisbourg était de 1,3 milliards de dollars, une augmentation de 28 %. Les augmentations dans les ventes ont été remarquables, allant de 16 % pour l'assurance-vie individuelle à 47 % pour l'assurance collective. Les services financiers ont enregistré une hausse de 38 % de leurs ventes. Les institutions financières, comme tous les autres domaines de l'économie, n'échappent pas à l'appel de la technologie.

Évidemment, tous ces développements poseront de nouveaux défis pour Assomption Vie tant du côté technologique que du côté des ressources humaines.

Nous devons donc choisir la bonne orientation stratégique.


En 2001, Assomption Vie affectera une importante partie de son budget en capital à des investissements massifs dans ses systèmes informatiques. Le service à la clientèle demeure notre priorité numéro un. Nous devons viser l'excellence dans tout ce que nous entreprenons, quotidiennement.

Le développement du commerce électronique et des technologies aura aussi pour effet de créer des pressions additionnelles sur nos politiques en matière de ressources humaines, afin qu'elles reflètent ces changements dans notre environnement.

Nous débordons tous d'enthousiasme en ce début d'année. Toutes nos équipes sont prêtes

pour de nouveaux défis. Nous sommes donc en mesure d'entrevoir les changements qui viennent avec optimisme. J'adresse mes sincères remerciements à l'équipe de direction et à tous les employés qui nous permettent d'atteindre de si hauts sommets. Merci également à Louis Comeau ainsi qu'à tous les membres du Conseil d'administration. Enfin, à tous nos clients et partenaires, merci pour la confiance renouvelée.

Le président-directeur général,



Denis Losier



Message du président du Conseil d'administration

Ce tournant du siècle restera à jamais marqué dans l'histoire d'Assomption Vie comme une année phénoménale. Malgré les mouvements dans l'industrie des services financiers, Assomption Vie demeure un chef de file de l'économie de l'Est du Canada.

La présente prospérité de la compagnie doit se poursuivre. La compagnie veut continuer à être reconnue comme un joueur majeur de l'industrie des services financiers en développant de nouveaux marchés.

L'implantation du commerce électronique, une des composantes majeures de la planification stratégique, fait partie de cette volonté d'Assomption Vie de toujours aller de l'avant.

Le Conseil d'administration, pour sa part, a veillé à la mise en œuvre d'un programme de conformité pour une saine gestion des risques. Le dossier des

ressources humaines a également été l'un des projets véhiculés par le conseil.

Quelques améliorations ont été apportées aux régimes de pension et aux avantages sociaux des employés.

Ces changements nous permettront de continuer à offrir un environnement de travail compétitif afin d'attirer et de retenir les employés parmi les plus compétents.

Je veux réitérer que tous les employés et les représentants contribuent au succès de la compagnie.

Le conseil d'administration et moi-même vous en remercions.

Je désire exprimer ma profonde reconnaissance envers Denis Losier pour son dévouement et sa volonté de porter Assomption Vie toujours plus loin.

Il est, sans doute, le maître d'œuvre de ce grand succès que nous connaissons.

Mes remerciements s'adressent également à l'équipe de direction et

à l'ensemble des employés. Enfin, je désire remercier les membres du Conseil d'administration, qui ont à cœur l'avancement de la compagnie.

Le président du Conseil,



Louis R. Comeau



Rapport de l'actuaire responsable de l'évaluation

J'ai fait l'évaluation des engagements envers les assurés dans le bilan consolidé d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie au 31 décembre 2000 ainsi que de leur variation dans l'état des résultats consolidés pour l'année terminée à cette date, conformément à la pratique actuarielle reconnue, incluant notamment le choix d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées. À mon avis, le montant des engagements envers les assurés constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires de polices et les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.



Michel Giguère

*Fellow,
Institut Canadien des Actuaire*

*Moncton, Nouveau-Brunswick
Le 22 février 2001*

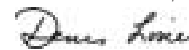
Rapport de la Direction

Les états financiers d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, ainsi que les informations financières contenues dans ce rapport annuel, sont la responsabilité de la Direction et ont été approuvés par le Conseil d'administration. Les états financiers, dressés par la Direction conformément aux principes comptables généralement reconnus, renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La Direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin d'assurer que les états financiers soient présentés fidèlement, à tous égards importants. La Direction est d'avis que les contrôles internes sont suffisants pour assurer un degré raisonnable de certitude quant aux écritures comptables et que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000. Les engagements envers les assurés d'Assomption Vie ont

été examinés par un actuaire qui a procédé à une évaluation et dont le rapport apparaît dans ce rapport. La Direction a fourni à l'actuaire chargé de l'évaluation l'information nécessaire pour qu'il puisse produire son rapport et elle demeure l'ultime responsable de la détermination et de l'estimation des engagements envers les assurés. Le Conseil d'administration est chargé de voir à ce que la Direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers. Le Conseil s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité de vérification. Le Comité de vérification est nommé par le Conseil d'administration, et la totalité de ses membres sont des administrateurs externes. Le Comité rencontre périodiquement la Direction, ainsi que les vérificateurs internes et externes, afin de discuter des contrôles internes exercés, des questions de

vérification et des questions de présentation de l'information financière. Le Comité examine le rapport annuel, les états financiers et le rapport des vérificateurs externes et il fait part de ses constatations au Conseil d'administration lorsqu'il approuve la publication des états financiers à l'intention des titulaires de polices. De plus, le Comité étudie, afin de soumettre à l'examen du Conseil d'administration et à l'approbation des titulaires de polices, la nomination des vérificateurs externes. Les états financiers ont été vérifiés, au nom des titulaires de polices, par les vérificateurs externes, LeBlanc Nadeau Bujold, conformément aux normes de vérification généralement reconnues. LeBlanc Nadeau Bujold a librement et pleinement accès au Comité de vérification.

Pour la Direction,



Denis Losier

*Président-directeur général
Le 26 février 2001*

Rapport des vérificateurs aux titulaires de polices

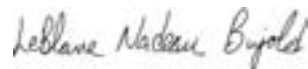
Nous avons vérifié le bilan consolidé d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie au 31 décembre 2000 et les états consolidés des résultats, de l'excédent, des flux de trésorerie, ainsi que les états consolidés des fonds distincts pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues.

Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres

éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2000, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.



LeBlanc Nadeau Bujold
Comptables agréés

Moncton, Nouveau-Brunswick
Le 19 février 2001

Bilan consolidé

(en milliers de dollars)

Au 31 décembre

	Notes	2000	1999
Actif			
Titres négociables	3	221 051 \$	218 279 \$
Prêts hypothécaires	4	128 614	129 282
Placements immobiliers	3	24 225	24 914
Avances sur polices		6 071	5 961
Encaisse et dépôts à terme		19 276	3 142
Revenus de placement courus		4 244	4 313
Immobilisations	5	1 789	2 503
Autres éléments d'actif	6	11 780	11 026
		<u>417 050 \$</u>	<u>399 420 \$</u>
Passif			
Engagements envers les assurés :			
Passifs actuariels	7	329 820 \$	320 102 \$
Prestations à payer et autres provisions		4 403	4 957
Dépôts des assurés		16 918	13 339
Dettes à long terme	8	11 896	10 246
Gains et pertes reportés	9	3 240	4 700
Impôts futurs	10	3 465	1 124
Autres éléments de passif	11	9 546	8 866
		<u>379 288</u>	<u>363 334</u>
Avoir des titulaires de polices			
Excédent		<u>37 762</u>	<u>36 086</u>
		<u>417 050 \$</u>	<u>399 420 \$</u>
Actif Sous Gestion			
Incertitudes	13	<u>278 040 \$</u>	<u>247 514 \$</u>

Au nom du Conseil,



Président du Conseil



Président-directeur général

Résultats consolidés*(en milliers de dollars)*

Exercice terminé le 31 décembre

	<i>Notes</i>	2000	1999
Revenus			
Primes d'assurance		36 374 \$	31 910 \$
Primes de rente		27 585	21 599
Revenus de placement	14	29 534	28 471
Autres		<u>2 575</u>	<u>1 763</u>
		<u>96 068</u>	<u>83 743</u>
Dépenses			
Prestations d'assurance		22 154	19 964
Prestations de rente		43 450	29 439
Augmentation des passifs actuariels		4 927	11 069
Autres attributions aux titulaires de polices		2 132	1 939
Frais d'administration		12 183	11 408
Commissions		3 194	2 585
Intérêts sur la dette à long terme		905	830
Autres		<u>1 035</u>	<u>1 213</u>
		<u>89 980</u>	<u>78 447</u>
Résultats avant participations et impôts		6 088	5 296
Participations		<u>791</u>	<u>791</u>
Résultats avant impôts		<u>5 297</u>	<u>4 505</u>
Impôts exigibles	10	2 508	2 526
Impôts futurs	10	<u>(616)</u>	<u>22</u>
		<u>1 892</u>	<u>2 548</u>
Résultats nets de l'exercice		<u>3 405 \$</u>	<u>1 957 \$</u>

Excédent consolidé*(en milliers de dollars)*

Exercice terminé le 31 décembre

	<i>Note</i>	2000	1999
Solde au début de l'exercice			
Déjà établi		36 086 \$	34 129 \$
Redressements des exercices antérieurs	15	<u>(1 729)</u>	<u>—</u>
Solde redressé		34 357	34 129
Résultats nets de l'exercice		<u>3 405</u>	<u>1 957</u>
Solde à la fin de l'exercice		<u>37 762 \$</u>	<u>36 086 \$</u>

Flux de trésorerie consolidés <i>(en milliers de dollars)</i>	<i>Note</i>	2000	1999
Exploitation			
Exercice terminé le 31 décembre		3 405 \$	1 957 \$
Résultats nets de l'exercice			
Éléments sans incidence sur les liquidités :			
Augmentation des passifs actuariels		4 927	11 069
Amortissement des immobilisations et du fonds commercial		1 153	1 073
Amortissement relatif aux revenus de placement	14	632	440
Autres		(4 334)	(448)
		<u>5 783</u>	<u>14 091</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation		<u>3 556</u>	<u>2 907</u>
		<u>9 339</u>	<u>16 998</u>
Financement			
Augmentation des passifs actuariels		1 498	–
Augmentation de la dette à long terme		5 600	–
Remboursement de la dette à long terme		(3 950)	(719)
		<u>3 148</u>	<u>(719)</u>
Investissement			
Titres négociables, prêts hypothécaires et placements immobiliers :			
Ventes, échéances et remboursements		51 414	30 372
Achats et prêts		(49 003)	(37 723)
Acquisition d'immobilisations		(350)	(548)
Autres		1 586	(6 432)
		<u>3 647</u>	<u>(14 331)</u>
Augmentation de l'encaisse et des dépôts à terme durant l'exercice		16 134	1 948
Encaisse et dépôts à terme au début de l'exercice		<u>3 142</u>	<u>1 194</u>
Encaisse et dépôts à terme à la fin de l'exercice		<u>19 276 \$</u>	<u>3 142 \$</u>

Fonds distincts consolidés <i>(en milliers de dollars)</i>		2000	1999
Actif net			
Au 31 décembre			
Placements :			
Obligations		100 755 \$	70 247 \$
Actions		76 220	86 864
Fonds communs de placement		86 447	72 502
Titres hypothécaires		6 111	4 556
Encaisse et dépôts à terme		7 499	12 474
Revenus de placement courus		<u>1 125</u>	<u>1 049</u>
		<u>278 157</u>	<u>247 692</u>
Éléments de passif			
		<u>117</u>	<u>178</u>
Avoir des participants		<u>278 040 \$</u>	<u>247 514 \$</u>
Évolution de l'actif net			
Exercice terminé le 31 décembre			
		2000	1999
Actif net au début de l'exercice			
		<u>247 514 \$</u>	<u>203 131 \$</u>
Contributions nettes :			
Contributions		45 315	32 143
Retraits de fonds		(19 352)	(18 911)
		<u>25 963</u>	<u>13 232</u>
Revenus de placement :			
Variation de la valeur des placements		(1 097)	29 668
Intérêts et dividendes		7 353	6 332
Pertes réalisées		(225)	(3 523)
		<u>6 031</u>	<u>32 477</u>
Frais de gestion et d'administration		(1 468)	(1 326)
Actif net à la fin de l'exercice		<u>278 040 \$</u>	<u>247 514 \$</u>

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(tableaux en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 décembre

1. Mode de constitution

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie, connue sous le nom d'Assomption Vie, a été constituée par une loi privée de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément à la loi sur les assurances du Nouveau-Brunswick et à la loi constitutive de la Société. Cette dernière prévoit que, sauf spécifications contraires émanant du Surintendant des assurances du Nouveau-Brunswick, les états financiers doivent être préparés selon les principes comptables généralement reconnus. Les principales conventions comptables utilisées dans le cadre de la préparation de ces états financiers, incluant

les règles comptables prescrites par le Surintendant des assurances du Nouveau-Brunswick, sont décrites ci-dessous. Ces conventions comptables sont, à tous égards importants, conformes aux principes comptables généralement reconnus.

Consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société ainsi que ceux de ses filiales, qui sont :

Place de l'Assomption Limitée ; et La Compagnie de Gestion Atlantique (1987) Limitée, société mère de Les Placements Louisbourg Inc. Ces états n'incluent pas les comptes de la Fondation de l'Assomption Mutuelle-Vie Inc.

Titres négociables

Les titres négociables comprennent les obligations, les fonds hypothécaires et les actions. Les obligations et les fonds hypothécaires sont inscrits au coût amorti et les gains et les pertes réalisés lors de la vente de ces titres sont reportés et amortis sur la durée restante des titres vendus. Les actions

sont inscrites à la moyenne mobile de la valeur du marché selon laquelle la valeur comptable est redressée au rythme de 15 % par année en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur du marché. Les gains et les pertes réalisés à la vente d'actions sont reportés et amortis au rythme de 15 % par année selon la méthode de l'amortissement dégressif. Lorsqu'une baisse de valeur du marché d'un titre négociable est considérée comme étant de nature permanente, cette baisse de valeur durable est immédiatement portée aux résultats.

Prêts hypothécaires

Les prêts hypothécaires sont inscrits au solde des prêts, déduction faite des provisions pour pertes éventuelles. Les provisions pour pertes sur les prêts en souffrance et en voie d'être liquidés sont portées immédiatement aux résultats. Elles sont calculées en utilisant la méthode de l'actualisation des flux monétaires futurs prévus au taux courant.

Placements à intérêt non comptabilisé

La Société a comme politique de classer les placements à échéance déterminée, qui comprennent les obligations et les fonds et prêts hypothécaires comme étant à intérêt non comptabilisé lorsqu'elle juge qu'il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de recouvrer une partie du capital ou des intérêts. Les placements à intérêt non comptabilisé sont de nouveau inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque les paiements de capital et d'intérêt sont à jour et qu'il n'existe plus aucun doute raisonnable quant au recouvrement de ces placements.

Placements immobiliers

Les placements immobiliers, y compris ceux qu'utilise la Société, sont comptabilisés à la moyenne mobile de la valeur du marché selon laquelle la valeur comptable est redressée au rythme de 10 % par année en fonction de la valeur du marché.

Les gains et pertes réalisés lors de la vente de placements sont reportés et amortis au taux de 10 % par année, selon la méthode de l'amortissement dégressif. La valeur du marché de chaque bien-fonds est déterminée par un évaluateur accrédité, à tous les trois ans. La valeur du marché alors établie correspond à une estimation de la valeur de réalisation de chaque bien-fonds et cette valeur reconnaît donc tout élément relatif à l'amortissement. En conséquence, aucune charge pour l'amortissement n'est inscrite aux résultats. La Société fait la présomption qu'il y a baisse de valeur durable du portefeuille des placements immobiliers si la valeur du marché se situe à un niveau inférieur à la valeur comptable pour une période de trois années consécutives. Cette présomption ne peut être écartée que par une preuve convaincante du contraire. Lorsqu'il y a lieu de constater une baisse de

valeur durable, cette baisse de valeur est immédiatement portée aux résultats.

Encaisse et dépôts à terme

L'encaisse et les dépôts à terme comprennent les dépôts bancaires et les effets à court terme venant à échéance dans un délai d'au plus trois mois de leur date d'acquisition.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant et amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes variant de 3 à 10 ans.

Fonds commerciaux

Les fonds commerciaux, découlant d'acquisitions, sont inscrits au prix coûtant et amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur des périodes allant jusqu'à douze ans.

Passifs actuariels

Les passifs actuariels au titre des contrats d'assurance et de rente sont établis selon la méthode de la prime commerciale. Ils représentent le montant conforme et nécessaire pour respecter le paiement des obligations futures de la Société envers les titulaires de polices. L'actuaire responsable de l'évaluation calcule ce montant selon les hypothèses qu'il juge appropriées pour les contrats en vigueur.

Impôts

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour enregistrer la provision pour impôts sur les bénéficiaires. La provision d'impôts inclut les impôts exigibles et les impôts futurs. Les impôts exigibles sont calculés selon le bénéfice imposable. Les impôts futurs sont comptabilisés en tenant compte des écarts temporaires entre la valeur comptable et fiscale des actifs et passifs. En plus des impôts sur le revenu aux taux statutaires, la charge d'impôts inclut des impôts sur

le revenu des placements, des impôts des grandes sociétés et des impôts sur le capital des institutions financières.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en dollars étrangers sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis au taux d'origine et les comptes de résultats sont convertis au taux moyen pour l'exercice. Les gains et les pertes de conversion sont portés aux résultats de l'exercice sauf s'ils se rapportent aux titres négociables, avances sur polices, passifs actuariels et dépôts des assurés auxquels cas ils sont reportés et amortis sur la durée de vie prédéterminée ou prévisible de chacun des éléments correspondants.

Coûts actuels et futurs afférents aux opérations de la Société d'indemnisation pour les assurances de personnes

En tant que membre de la Société d'indemnisation pour les assurances de personnes (SIAP), la Société encourt et encourra probablement dans le futur, des coûts reliés aux opérations de cette dernière. La SIAP se charge de l'indemnisation des assurés d'un assureur dont les opérations font l'objet d'une liquidation. Les cotisations annuelles chargées par la SIAP, calculées sur la base des primes annuelles moyennes des cinq dernières années, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. La Société s'est engagée à avancer des fonds, au gré de la SIAP, sous forme de prêts, dans le cas où cette dernière en exprimait le besoin.

Fonds distincts

Les placements des fonds distincts sont inscrits à la valeur du marché. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont portés immédiatement aux résultats.

Régimes d'avantages sociaux des salariés

La Société et ses filiales offrent à leurs employés et agents des régimes de retraite à prestations déterminées, de type salaire fin de carrière. Les contributions de l'employeur et des participants à ces régimes sont incluses, soit dans l'actif au bilan consolidé ou dans l'actif net des fonds distincts consolidés de la Société pour le bénéfice des participants. La charge annuelle de retraite comprend la dépense actuarielle pour les services courants, l'amortissement des redressements actuariels au titre des services passés et l'amortissement des gains et pertes actuariels. La Société comptabilise ses obligations découlant

des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. À cette fin, la Société a adopté les conventions suivantes : *Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite, comprenant l'assurance-vie et la santé, gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des soins de santé.* Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu

des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à la valeur du marché. L'excédent de la perte actuarielle nette sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la valeur des actifs du régime si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par les trois régimes sont de 23, 20 et 16 ans. Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages complémentaires de retraite sont les mêmes que les régimes de retraite.

2000

Hypothèses actuarielles significatives retenues par la Compagnie pour évaluer ses obligations au titre de prestations constituées

Taux d'actualisation	6,25 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	7,25 %
Taux de croissance de la rémunération	3,75 %

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé des participants a été fixé à 1,5 %.

3. Titres négociables et placements immobiliers

	2000		1999	
	Valeur comptable	Valeur du marché	Valeur comptable	Valeur du marché
Titres négociables :				
Obligations	213 941 \$	245 361 \$	210 959 \$	233 541 \$
Fonds hypothécaires	754	744	3 638	3 480
Fonds de placements	3 885	3 813	1 316	1 521
Autres	2 471	2 437	2 366	2 017
	<u>221 051</u>	<u>252 355</u>	<u>218 279</u>	<u>240 559</u>
Placements immobiliers	24 225	24 867	24 914	24 909
	<u>245 276 \$</u>	<u>277 222 \$</u>	<u>243 193 \$</u>	<u>265 468 \$</u>

Le portefeuille en obligation est composé à 95 % (94 % en 1999) de titres cotés A ou mieux. Les obligations gouvernementales représentent 70 % du portefeuille.

4. Prêts hypothécaires

	2000		1999	
	Placement inscrit	Provision pour perte	Valeur comptable	Valeur comptable
Prêts hypothécaires :				
Non provisionnés				
Résidentiels	87 806 \$	- \$	87 806 \$	91 658 \$
Commerciaux	39 802	-	39 802	36 721
Provisionnés				
Résidentiels	76	13	63	60
Commerciaux	1 076	133	943	843
	<u>128 760 \$</u>	<u>146 \$</u>	<u>128 614 \$</u>	<u>129 282 \$</u>

Les revenus de placement comprennent une charge pour prêts douteux au montant de 64 000 \$ (227 000 \$ en 1999). Les prêts assurés représentent 32 % du portefeuille des hypothèques. De plus, les prêts en souffrance de 90 jours et plus comptent pour 0,1 % du portefeuille.

5. Immobilisations

	2000			1999
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Ameublements et matériels	3 743 \$	3 092 \$	651 \$	678 \$
Logiciels	3 392	2 491	901	1 377
Améliorations locatives	928	691	237	448
	<u>8 063 \$</u>	<u>6 274 \$</u>	<u>1 789 \$</u>	<u>2 503 \$</u>

Les frais d'administration comprennent amortissement des immobilisations au montant de 1 064 000 \$ (988 000 \$ en 1999).

6. Autres éléments d'actif

	2000	1999
Débiteurs :		
Clients	3 263 \$	2 437 \$
Réassureurs	2 315	2 638
Primes à recevoir	2 781	3 024
Commissions et frais payés d'avance	1 782	1 731
Fonds commerciaux	264	253
Autres	<u>1 375</u>	<u>943</u>
	<u>11 780 \$</u>	<u>11 026 \$</u>

Les frais d'administration comprennent l'amortissement des fonds commerciaux au montant de 89 000 \$ (85 000 \$ en 1999).

7. Passifs actuariels

Nature et composition des passifs actuariels

Les passifs actuariels représentent les montants qui, avec les primes et les revenus de placement futurs estimés, suffiront à régler le montant estimé des prestations futures, des participations aux assurés et des frais engagés sur les polices en vigueur. Les passifs actuariels sont déterminés à l'aide des pratiques actuarielles

généralement reconnues, selon les normes établies par l'Institut Canadien des Actuaires. La méthode d'évaluation utilisée est celle de la prime commerciale. La Société exerce ses activités au Canada et aux États-Unis.

La composition des passifs actuariels de la Société est la suivante :

	2000			1999
	Canada	États-Unis	Total	Total
Assurance individuelle	106 874 \$	39 541 \$	146 415 \$	135 169 \$
Assurance collective	15 724	–	15 724	13 221
Rentes individuelles	122 500	19 005	141 505	142 034
Rentes collectives	26 176	–	26 176	29 678
	<u>271 274 \$</u>	<u>58 546 \$</u>	<u>329 820 \$</u>	<u>320 102 \$</u>

La composition des actifs supportant les passifs et l'avoir des titulaires de polices est la suivante :

	2000				
	Titres négociables	Prêts hypothécaires	Placements immobiliers	Autres	Total
Valeur comptable					
Assurance individuelle	112 161 \$	16 737 \$	– \$	17 517 \$	146 415 \$
Assurance collective	1 601	13 290	–	833	15 724
Rentes individuelles	70 942	62 506	–	8 057	141 505
Rentes collectives	9 890	13 312	2 700	274	26 176
Autres, incluant l'avoir	26 457	22 769	21 525	16 479	87 230
	<u>221 051 \$</u>	<u>128 614 \$</u>	<u>24 225 \$</u>	<u>43 160 \$</u>	<u>417 050 \$</u>
Géographique :					
Canada	145 279 \$	128 614 \$	24 225 \$	36 528 \$	334 646 \$
États-Unis	75 772	–	–	6 632	82 404
	<u>221 051 \$</u>	<u>128 614 \$</u>	<u>24 225 \$</u>	<u>43 160 \$</u>	<u>417 050 \$</u>
Valeur du marché					
Géographique :					
Canada	178 191 \$	123 531 \$	24 867 \$	36 528 \$	363 117 \$
États-Unis	74 164	–	–	6 632	80 796
	<u>252 355 \$</u>	<u>123 531 \$</u>	<u>24 867 \$</u>	<u>43 160 \$</u>	<u>443 913 \$</u>

	1999				
	Titres négociables	Prêts hypothécaires	Placements immobiliers	Autres	Total
Valeur comptable					
Assurance individuelle	112 512 \$	13 697 \$	– \$	8 960 \$	135 169 \$
Assurance collective	1 964	10 375	800	82	13 221
Rentes individuelles	65 391	67 714	2 700	6 229	142 034
Rentes collectives	8 233	19 677	1 800	(32)	29 678
Autres, incluant l'avoir	30 179	17 819	19 614	11 706	79 318
	<u>218 279 \$</u>	<u>129 282 \$</u>	<u>24 914 \$</u>	<u>26 945 \$</u>	<u>399 420 \$</u>
Géographique :					
Canada	140 388 \$	129 282 \$	24 914 \$	20 876 \$	315 460 \$
États-Unis	77 891	–	–	6 069	83 960
	<u>218 279 \$</u>	<u>129 282 \$</u>	<u>24 914 \$</u>	<u>26 945 \$</u>	<u>399 420 \$</u>
Valeur du marché					
Géographique :					
Canada	167 859 \$	120 110 \$	24 909 \$	20 876 \$	333 754 \$
États-Unis	72 700	–	–	6 069	78 769
	<u>240 559 \$</u>	<u>120 110 \$</u>	<u>24 909 \$</u>	<u>26 945 \$</u>	<u>412 523 \$</u>

Hypothèses

La méthode d'évaluation des passifs actuariels requiert l'utilisation des hypothèses les plus probables quant aux risques assumés par la Société, dont les principaux sont : la mortalité, l'invalidité, le rendement des placements, les frais d'administration et les déchéances. Ces hypothèses doivent être modifiées en introduisant des marges pour écarts défavorables qui ont pour effet d'accroître les passifs. Les hypothèses sont révisées annuellement pour assurer qu'elles demeurent raisonnables en fonction de l'expérience de la Société. L'effet de tout changement d'hypothèse ayant un impact sur les passifs actuariels est reconnu immédiatement dans les résultats.

Les éléments qui suivent décrivent l'approche utilisée pour l'établissement des hypothèses d'évaluation et des marges pour écarts défavorables :

a) Mortalité

Pour le secteur de l'assurance-vie individuelle, la Société utilise une table récente de mortalité produite par l'industrie et la modifie pour tenir compte de l'expérience réelle de la Société au cours des quatre dernières années. L'amélioration future de la mortalité des assurés n'est pas prise en considération. Pour la mortalité en rentes individuelles et collectives, une table de mortalité récente produite par l'industrie tenant compte de l'amélioration future de la mortalité des rentiers est utilisée.

b) Invalidité

Les tables d'invalidité utilisées sont représentatives de l'expérience de l'industrie et ajustées pour refléter l'expérience de la Société.

c) Rendement des placements

Le calcul des passifs actuariels tient compte des rendements nets projetés des actifs qui supportent actuellement les passifs et des nouveaux fonds qui seront investis ou désinvestis dans le futur. L'incertitude quant aux taux de rendement qui seront disponibles sur ces nouveaux fonds est prise en considération en évaluant la sensibilité des résultats à plusieurs scénarios plausibles. Les frais de placement et les risques de défaut des actifs sont considérés dans l'évaluation.

d) Frais d'administration

Les frais d'administration des polices sont établis à partir des études internes de répartition des dépenses de la Société. Cette analyse est révisée et mise à jour annuellement. Ces frais sont projetés dans le futur en prévoyant une inflation éventuelle des coûts unitaires.

e) Déchéances

Chaque année, une étude interne des taux de déchéance des polices est effectuée. Les hypothèses d'évaluation sont modifiées en fonction de cette étude et de celles publiées par l'industrie de l'assurance.

f) Participations aux assurés

L'évaluation est basée sur les participations prévues aux échelles de dividendes de la Société.

g) Marges pour écarts défavorables

Les hypothèses de base utilisées pour l'établissement des passifs actuariels représentent généralement les estimations les plus probables à l'égard d'un éventail de résultats possibles. Les actuaires doivent inclure dans chaque hypothèse une marge afin de reconnaître l'incertitude qui entoure l'établissement des estimations les plus probables, de tenir compte d'une détérioration possible de l'expérience

et de fournir une meilleure assurance que les réserves actuarielles suffiront à payer les prestations à venir. L'Institut Canadien des Actuaires définit un intervalle de marges à l'intérieur duquel l'actuaire doit faire son choix en fonction de la situation propre de chaque société.

De façon générale, les marges sont plus élevées pour les produits pleinement garantis alors qu'elles sont moindres pour les produits ajustables ou comportant des participations qui peuvent être ajustées pour refléter l'expérience de la Société.

Variation des passifs actuariels

	2000	1999
La variation des passifs actuariels se répartit de la façon suivante :		
Passifs actuariels au début de l'année	320 102 \$	313 033 \$
Redressements des exercices antérieurs	677	-
Solde redressé	320 779	313 033
Augmentation normale des passifs	6 760	11 798
Modifications aux hypothèses actuarielles	(335)	(729)
Ajustement pour change étranger	2 616	(4 000)
Passifs actuariels à la fin de l'année	329 820 \$	320 102 \$

Réassurance

Afin de stabiliser les résultats de la Société, une partie des affaires est cédée à des réassureurs agréés. Par exemple, le montant maximal conservé pour une vie assurée est de 75 000 \$. Les contrats de réassurance ne déchargent pas la Société de ses engagements envers les assurés. Ainsi, la faillite éventuelle de réassureurs pourrait causer des pertes

à la Société. Chaque année, une confirmation est effectuée auprès des réassureurs afin d'assurer qu'ils ont une capitalisation qui dépasse les normes exigées par les autorités. En fonction des ententes de réassurance existantes, les passifs actuariels ont été réduits des montants suivants afin de refléter la portion du risque cédé :

	2000	1999
Canada	36 057 \$	32 992 \$
États-Unis	46	43
	36 103 \$	33 035 \$

8. Dette à long terme

	2000	1999
Emprunts hypothécaires		
Emprunts hypothécaires à des taux de 7,93 % échéant en avril 2002 et grevant les placements immobiliers	11 599 \$	9 733 \$
Emprunts bancaires et autres		
Emprunts à un taux préférentiel moins 1 % sans modalité de remboursement	<u>297</u>	<u>513</u>
	<u>11 896 \$</u>	<u>10 246 \$</u>

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices afin de satisfaire aux exigences de remboursement de ces emprunts sont les suivants :

Exercices se terminant les 31 décembre	2001	2002	2003	2004	2005
	241 \$	261 \$	282 \$	305 \$	329 \$

9. Gains et pertes reportés

	2000	1999
Obligations	1 553 \$	3 163 \$
Fonds hypothécaires	(245)	(176)
Placements immobiliers	(280)	(311)
Autres placements	60	80
Change étranger	<u>2 152</u>	<u>1 944</u>
	<u>3 240 \$</u>	<u>4 700 \$</u>

10. Impôts

Le taux d'imposition réel à l'état des résultats consolidés diffère du taux statutaire en raison des éléments suivants :

	2000		1999	
Impôts au taux statutaire	2 256 \$	42,6 %	2 045 \$	45,4 %
Éléments ayant un effet sur le taux effectif :				
Impôt sur les revenus de placement	250	4,8	274	6,0
Impôt des grandes sociétés	175	3,3	172	3,8
Ajustements des années antérieures	(394)	(7,4)	270	6,0
Écarts permanents	(178)	(3,4)	(29)	(0,6)
Écarts des taux d'imposition en territoires étrangers	(492)	(9,3)	(303)	(7,0)
Autres	<u>275</u>	<u>5,1</u>	<u>119</u>	<u>3,0</u>
	<u>1 892 \$</u>	<u>35,7 %</u>	<u>2 548 \$</u>	<u>56,6 %</u>

La charge totale d'impôts portée aux résultats se partage comme suit :

	2000	1999
Charge d'impôts du Canada :		
Impôts exigibles	1 932 \$	1 861 \$
Impôts futurs	<u>(621)</u>	<u>22</u>
	<u>1 311</u>	<u>1 883</u>
Charge d'impôts de pays étranger :		
Impôts exigibles	576	665
Impôts futurs	<u>5</u>	<u>-</u>
	<u>581</u>	<u>665</u>
	<u>1 892 \$</u>	<u>2 548 \$</u>

Les actifs et les passifs d'impôts futurs de la Société résultent des éléments qui suivent :

	2000	1999
Titres négociables	(300)\$	- \$
Passifs actuariels	2 058	-
Immobilisations	2 048	1 124
Autres	<u>(341)</u>	<u>-</u>
	<u>3 465 \$</u>	<u>1 124 \$</u>

11. Autres éléments de passif

	2000	1999
Créditeurs :		
Fournisseurs	2 057 \$	2 737 \$
Réassureurs	2 587	1 446
Autres	4 902	4 683
	<u>9 546 \$</u>	<u>8 866 \$</u>

12. Régimes d'avantages sociaux des salariés

La rubrique «Autres éléments de passif» inclut les régimes d'avantages sociaux des salariés. Les informations relatives aux régimes de pension à prestations déterminées se présentent comme suit :

Obligations au titre des prestations constituées :	2000
Solde au début de l'exercice	12 661 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 091
Intérêts débiteurs	898
Prestations versées	(909)
Pertes actuarielles	<u>1 370</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>15 111</u>
Actifs des régimes :	
Juste valeur au début de l'exercice	12 663
Rendement réel des actifs des régimes	72
Cotisations de l'employeur	607
Cotisations des salariés	461
Prestations versées	<u>(909)</u>
Juste valeur à la fin de l'exercice	<u>12 894</u>
Situation de capitalisation – (déficit)	<u>(2 217)\$</u>

(suite)

La charge nette de la Société au titre des régimes se présente comme suit :

	2000
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	630 \$
Intérêts débiteurs	898
Rendement prévu des actifs des régimes	<u>(924)</u>
Charge nette au titre des régimes	<u>604 \$</u>

Les autres éléments de passif au bilan comprennent un passif relatif aux avantages sociaux futurs de 282 000 \$, qui se détaille comme suit :

	2000
Passif relatif aux régimes d'assurance collective	287 \$
Actif relatif aux régimes de pension	<u>(5)</u>
	<u>282 \$</u>

13. Incertitudes

Impôts

La charge d'impôt est calculée à partir des taux et des lois en vigueur ou connus à la date du rapport. Dans le calcul des impôts américains, un ou plusieurs de ces éléments ne sont connus qu'après la publication des états financiers ou encore, peuvent changer et affecter de façon significative l'impôt

qui deviendra exigible pour l'exercice fiscal terminé. L'écart ainsi créé entre l'impôt estimé et l'impôt exigible est imputé aux résultats de l'exercice suivant, ce qui peut causer des fluctuations importantes de l'impôt par rapport aux résultats avant impôts de l'année en question.

14. Revenus de placement

	2000	1999
Revenus gagnés		
Obligations	16 441 \$	16 688 \$
Prêts hypothécaires	9 900	8 598
Placements immobiliers, montant net	2 366	2 486
Fonds de placements	185	88
Fonds hypothécaires	150	213
Autres	1 800	1 403
	<u>30 842</u>	<u>29 476</u>
Amortissement des gains et pertes réalisés reportés et comptabilisation des gains et pertes non réalisés		
Obligations	534	647
Actions	(27)	10
Fonds hypothécaires	(50)	(41)
Placements immobiliers	<u>(1 089)</u>	<u>(1 056)</u>
	<u>(632)</u>	<u>(440)</u>
Dépenses de placement	<u>(676)</u>	<u>(565)</u>
	<u>29 534 \$</u>	<u>28 471 \$</u>

15. Redressements des exercices antérieurs

	Canada	États-Unis	Total
Solde au début de l'exercice	<u>19 142 \$</u>	<u>16 944 \$</u>	<u>36 086 \$</u>
Redressements :			
Avantages sociaux futurs			
Compagnie mère	(572)	—	(572)
Filiales	<u>308</u>	<u>—</u>	<u>308</u>
	<u>(264)</u>	<u>—</u>	<u>(264)</u>
Impôts futurs			
Compagnie mère	(1 383)	328	(1 055)
Filiales	<u>(451)</u>	<u>—</u>	<u>(451)</u>
	<u>(1 834)</u>	<u>328</u>	<u>(1 506)</u>
Autres			
Compagnie mère	510	(469)	41
Total des redressements	<u>(1 588)</u>	<u>(141)</u>	<u>(1 729)</u>
Solde au début de l'exercice redressé	<u>17 554 \$</u>	<u>16 803 \$</u>	<u>34 357 \$</u>

Le solde de l'excédent consolidé au début de l'exercice a été redressé pour refléter l'adoption rétroactive de deux nouvelles conventions comptables portant sur les avantages sociaux futurs et les impôts futurs. Le solde de l'excédent a également été redressé pour enregistrer le remboursement d'une perte reportée des années antérieures et pour l'augmentation des réserves.

16. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie reliés à l'exploitation incluent les éléments suivants :

	2000	1999
Intérêts versés sur le financement	889 \$	836 \$
Impôts versés	2 183 \$	1 210 \$
Participations versées	217 \$	218 \$

17. Solidité financière de la société

Suffisance du capital

Les autorités de surveillance exigent une capitalisation minimale des sociétés d'assurance afin qu'elles puissent exercer leurs activités. En fonction de la norme exigée par le Bureau fédéral du surintendant des institutions financières (BSIF), la Société maintient un ratio supérieur à l'exigence minimum. À la fin de l'année 2000, le ratio est d'environ 179 % (181 % en 1999).

Un ratio de 179 % signifie que la Société a un capital équivalant à 1,79 fois la norme minimale, ce qui lui permettrait de pouvoir faire face à des imprévus de l'ordre de 16,1 millions de dollars, le cas échéant, tout en respectant alors une capitalisation minimale.

Sensibilité de la Société aux différents risques

Chaque année, l'actuaire procède à l'analyse des résultats anticipés de la Société en fonction de son

plan d'affaires (trois prochaines années) dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler l'examen dynamique de la suffisance du capital. Son rapport est présenté au Conseil d'administration et déposé auprès des autorités de surveillance. Le but de cet exercice est d'assurer que la Société possède un capital suffisant pour franchir avec succès les quelques prochaines années d'activités et pour faire face aux imprévus qui pourraient survenir. Dans le cadre de cet exercice, plusieurs scénarios défavorables sont envisagés afin d'assurer la solidité financière de l'entreprise. Il ressort de cet exercice que les deux principales menaces identifiées sont une baisse possible des taux de rendement disponibles sur les nouveaux actifs et une évolution défavorable du taux de déchéance des polices. Aucun des scénarios envisagés n'a eu pour effet de mettre en péril la solvabilité de la Société.

18. Information sectorielle

La Société exerce principalement ses activités dans le secteur de l'assurance-vie, qui comprend les ventes et les services liés à l'assurance-vie individuelle et collective, l'assurance accident et santé et les produits de rente. L'information par ligne d'affaires et par secteur géographique s'établit comme suit :

	2000			1999		
	Primes	Revenus de placement	Actifs	Primes	Revenus de placement	Actifs
Assurance individuelle	16 907 \$	8 515 \$	109 423 \$	15 497 \$	7 828 \$	98 726 \$
Assurance collective	18 545	1 322	15 821	15 152	1 538	13 238
Services financiers	27 226	11 990	149 491	21 066	10 948	151 112
Autres	–	2 551	59 911	–	2 557	52 384
Total canadien	62 678	24 378	334 646	51 715	22 871	315 460
États-Unis	1 281	5 156	82 404	1 794	5 600	83 960
	<u>63 959 \$</u>	<u>29 534 \$</u>	<u>417 050 \$</u>	<u>53 509 \$</u>	<u>28 471 \$</u>	<u>399 420 \$</u>

19. Risque de change étranger

Tous les passifs américains sont supportés par des actifs de cette devise. Il en va de même au Canada. Si la valeur du dollar canadien diminue par rapport au dollar américain, les bénéfices de la Société sont augmentés et vice versa. Une formule d'amortissement des gains et pertes non réalisés permet d'atténuer l'impact du taux de change sur les résultats.

20. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de 1999 ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000.

Assomption Vie reconnaît l'excellence.

Félicitations aux employés qui se sont démarqués en 2000!

Prix du Président Jeannine Bourgeois

Adjointe administrative
Ressources humaines

Prix de gestion Étienne LeBoeuf

Directeur
Finances

Prix du bénévolat Carmen Arsenault

Analyste en réclamations/tarificatrice
Administration individuelle



Prix service à la clientèle

Jean Arseneault

Programmeur-analyste
Informatique

Jocelyne Arseneau

Préposée au service des rentes
Services financiers

Lisette Surette

Préposée au service
Administration individuelle

Patricia Léger

Préposée aux réclamations dentaires
Administration collective

Nicole Richard

Préposée au service
Administration individuelle

Pierrette Dumond

Coordinatrice de bureau
Centre financier Assomption
(Edmundston)

Fernande Goguen

Agente prêts hypothécaires
Hypothèques

Ressources humaines

(au 31 décembre 2000)

Direction

Denis Losier

B.A., B.Sc.Soc., M.Ec.
Président-directeur général

Odette Snow

B.A., LL.B., LL.M.
Vice-présidente
secrétaire et chef
du contentieux

Paul D'Astous

Vice-président
Ventes et Marketing

Patricia LeBlanc

B.A.A., CGA, FLMI
Vice-présidente associée
Finances et
Technologies informatiques

Kenneth Losier

Vice-président associé
Services financiers
Filiales immobilières
et Hypothèques

Raymond Martin

FSA, FICA, M.A.A.A.
Vice-président associé
Actuariat

Secteurs

Réjean Boudreau

B.A.A.
Directeur
Ressources humaines

Joël Drolet

B.A.A.
Directeur
Assurance collective

Étienne LeBoeuf

B.A.A., L.Sc.Compt., CA
Directeur
Finances

Marc Robichaud

B.Sc. (Act.)
Directeur
Services financiers

Ronnie Roussel

B.A.A., CGA
Directeur
Administration individuelle

Bernard Savoie

Directeur
Technologies informatiques



C.P. 160 / 770, rue Main
Moncton, Nouveau-Brunswick
Canada E1C 8L1

téléphone : (506) 853-6040
télécopieur : (506) 853-5428
1 800 455-7337
www.assomption.ca

21356754489765